

# Manuel de droit administratif

Thierry Tanquerel

Professeur à l'Université de Genève

2<sup>e</sup> édition

Schulthess § 2018  
ÉDITIONS ROMANDES

---

# Table des matières

Préface à la deuxième édition	V
Préface à la première édition	VII
Sommaire	IX
Bibliographie générale	XXVII
Droit fédéral	XXVII
Droit cantonal	XXX
Sites Internet	XXXI
Autorités	XXXI
Législation	XXXI
Jurisprudence	XXXI
Table des abréviations	XXXIII

## Première partie: les fondements

§ 1 Le droit administratif	3
I. Notions générales	3
A. La définition du droit administratif	3
B. L'administration comme fonction	3
1. La définition positive	3
2. La définition négative	4
3. La puissance publique	6
4. Administration restrictive, de prestation et de gestion	7
C. L'administration comme organisation	8
II. Les caractéristiques du droit administratif	8
A. Les fonctions du droit administratif	8
B. Un droit éclaté	9
C. Un droit aux sources diverses	10
D. Un droit en mouvement	10
III. La structure du droit administratif	11
A. Le droit administratif dans la structure du droit suisse	11
B. Droit matériel et droit de procédure	12
C. Règles de droit et actes individuels et concrets	13
IV. Les principales institutions du droit administratif général	13
A. La notion de droit administratif général	13
B. Les principes constitutionnels régissant le droit administratif	14
1. Le principe de la légalité	14
2. Les autres principes	15
3. Les droits fondamentaux	17

## Table des matières

---

C.	Les instruments de mise en œuvre du droit administratif	17
1.	Les actes matériels	17
2.	Les décisions	18
3.	Les contrats de droit administratif	18
4.	Les concessions	19
5.	Les plans	19
D.	L'indemnisation pour actes de l'Etat	19
E.	La procédure administrative	20
1.	La procédure non contentieuse	20
2.	Le contentieux administratif	21
§ 2	L'organisation de l'administration	23
I.	Introduction	23
II.	Notions de base	23
A.	Les acteurs	23
B.	Le pouvoir d'organisation	26
C.	Les principes d'organisation	27
III.	L'évolution récente	29
A.	Une structure plus élatée et plus complexe	29
B.	La nouvelle gestion publique	30
C.	La privatisation	32
D.	Une classification difficile	35
IV.	L'administration centralisée	37
A.	La notion	37
B.	Le pouvoir hiérarchique	38
V.	L'administration décentralisée	40
A.	L'autonomie administrative	40
B.	Le pouvoir de surveillance	41
C.	Les formes des entités autonomes	42
1.	Les entités hors pouvoir hiérarchique	42
2.	Les établissements de droit public autonomes	43
3.	Les corporations de droit public	44
4.	Les fondations de droit public	46
5.	Les entités de droit privé contrôlées par l'Etat	46
6.	Les entités privées délégataires de tâches publiques	47
D.	Les communes	48
1.	Notion	48
2.	L'organisation communale	49
3.	L'autonomie communale	50
§ 3	Les moyens de l'administration	63
I.	Les biens de l'Etat	63
A.	Introduction	63
B.	Le patrimoine financier	64
C.	Le patrimoine administratif	66

D.	Le domaine public	69
1.	La notion	69
2.	L'usage	70
a.	L'usage commun	71
b.	L'usage accru	72
c.	L'usage privatif	74
II.	Les marchés publics	76
III.	Les contributions publiques	80
A.	Généralités	80
B.	Les types de contributions publiques	80
1.	Les impôts	81
2.	Les contributions causales	82
C.	Les principes	83
1.	Généralités	83
2.	La légalité	84
3.	L'égalité de traitement	85
4.	La couverture des frais et l'équivalence	86
D.	L'interdiction de la double imposition	87
IV.	Le personnel de l'Etat	88
A.	Définitions	88
B.	Les rapports de travail du personnel de l'Etat	89
1.	Le régime applicable	89
2.	Création et fin des rapports de travail	92
3.	Droits et devoirs du personnel	94
4.	Le contentieux	97
§ 4	Les sources du droit administratif	107
I.	Généralités	107
A.	La notion de source de droit	107
B.	La loi au sens matériel	107
II.	Les différentes sources du droit administratif	108
A.	Le droit édicté	108
1.	La Constitution	108
2.	La loi au sens formel	110
3.	Les ordonnances législatives	112
4.	Les ordonnances administratives	115
5.	Les prescriptions autonomes	118
6.	Les traités internationaux	119
7.	Les conventions intercantionales	120
B.	Le droit non édicté	121
1.	La coutume	121
2.	Les institutions générales du droit	122
3.	La jurisprudence	123
4.	La pratique administrative	125
III.	La hiérarchie des normes	126

## Table des matières

---

A.	La hiérarchie des ordres juridiques	126
B.	La primauté du droit édicté	127
C.	La hiérarchie des sources de droit édicté	127
D.	Synthèse	127
E.	Remarques sur le contrôle du respect de la hiérarchie	128
§ 5	L'applicabilité et l'interprétation du droit administratif	132
I.	L'applicabilité du droit administratif	132
A.	Droit administratif et droit privé	132
1.	L'appartenance du droit administratif au droit public	132
2.	Le droit privé comme droit public supplétif	133
3.	L'applicabilité du droit privé à l'administration	134
B.	L'applicabilité dans l'espace	136
1.	Le principe de territorialité	136
2.	Les critères de rattachement	137
C.	L'applicabilité dans le temps	138
1.	L'entrée en vigueur	138
2.	L'abrogation	139
3.	Le droit intertemporel	139
4.	La rétroactivité	142
5.	L'effet anticipé	144
II.	L'interprétation du droit administratif	145
A.	La place de l'interprétation en droit administratif	145
B.	Le pluralisme des méthodes d'interprétation	146
C.	De quelques principes d'interprétation	149
1.	L'interprétation conforme	149
2.	L'interprétation selon la réalité économique	150
3.	L'interprétation des dispositions d'exception	150
D.	Les lacunes	150
§ 6	Le principe de la légalité	157
I.	Généralités	157
A.	La définition du principe de la légalité	157
B.	La fonction du principe de la légalité	157
C.	La nature juridique du principe de la légalité	158
D.	La portée du principe de la légalité pour l'administration	159
1.	La validité générale du principe	159
2.	Les cas particuliers	160
a.	La clause générale de police	160
b.	L'activité de gestion de l'administration	162
c.	L'usage accru du domaine public	163
II.	La primauté de la loi	163
A.	L'obligation de respecter la loi	163
B.	La hiérarchie des normes	164
III.	L'exigence de la base légale	165

A.	La qualité de la base légale	165
1.	En général	165
2.	En matière de restrictions aux droits fondamentaux	167
3.	En matière fiscale	167
4.	En administration de prestation	169
5.	En cas de rapport de droit spécial	170
6.	Les sanctions administratives	171
B.	La question de la délégation	171
1.	La délégation législative à l'exécutif	171
2.	La sous-délégation	173
IV.	Le pouvoir d'appréciation	174
A.	La notion	174
B.	La liberté d'appréciation et la latitude de jugement	175
C.	Du bon usage du pouvoir d'appréciation	179
1.	En général	179
2.	L'excès et l'abus du pouvoir d'appréciation	179
3.	L'opportunité	180
D.	Le contrôle de l'usage du pouvoir d'appréciation	181
§ 7	Les autres principes constitutionnels	189
I.	L'intérêt public	189
A.	Le fondement et la nature juridique	189
B.	La notion	190
1.	L'ordre public	190
2.	Les autres intérêts publics	191
C.	L'application du principe de l'intérêt public	193
1.	En cas de restriction aux droits fondamentaux	193
2.	Pour l'ensemble de l'activité administrative	194
3.	La pesée des intérêts	195
II.	La proportionnalité	197
A.	La notion	197
B.	La nature juridique	197
C.	Les composantes du principe de proportionnalité	198
1.	L'aptitude	198
2.	La nécessité	198
3.	La proportionnalité au sens étroit	199
D.	L'application du principe de proportionnalité	200
E.	Le principe du perturbateur	201
III.	La bonne foi	202
A.	Notion et nature juridique	202
B.	L'application du principe de la bonne foi	203
1.	Le principe de la confiance	203
2.	Les renseignements erronés de l'administration	206
3.	Les comportements contradictoires	207
4.	L'abus de droit	208

IV.	L'égalité de traitement	209
A.	Notion et nature juridique	209
B.	L'égalité dans la loi	212
C.	L'égalité devant la loi	212
1.	En général	212
2.	L'égalité dans l'illégalité	213
3.	Les changements de pratique	214
V.	L'interdiction de l'arbitraire	215
A.	Notion et nature juridique	215
B.	Le contrôle judiciaire du principe	216
§ 8	Les rapports entre l'administration et les autres organes de l'Etat	222
I.	Introduction	222
II.	La séparation des pouvoirs	222
A.	Le modèle classique	222
B.	La réévaluation du modèle classique	224
1.	Le nécessaire pouvoir réglementaire de l'exécutif	224
2.	Le problème de la densité normative	225
3.	La position du juge administratif	225
III.	La portée de la séparation des pouvoirs en droit administratif	226
A.	Dans les relations entre le parlement et l'administration	226
1.	Les attributions du parlement en matière administrative	226
2.	Les conditions de la délégation législative	227
B.	Dans les relations entre l'administration et la justice	227
1.	L'indépendance réciproque	227
2.	Les compétences parallèles	228
3.	Les questions préjudicielles	230
4.	Le contrôle préjudiciel des décisions	230
IV.	L'entraide administrative	232
A.	Le rapport avec le secret de fonction et la protection des données	232
B.	L'entraide interne à une collectivité	234
C.	L'entraide externe	235

## Deuxième partie: les instruments

§ 9	La mise en œuvre du droit administratif	241
I.	Les moyens d'action de l'Etat	241
A.	Les actes matériels	241
B.	L'activité informelle de l'administration	243
C.	Les actes juridiques	244
1.	La notion d'acte juridique	244
2.	Les actes normatifs	244
3.	Les décisions	245
4.	Les contrats de droit administratif	245
5.	Les concessions	245

6. Les plans	246
7. Les actes administratifs au sens étroit	246
II. La relation administrative	247
A. La notion	247
B. Les caractéristiques	247
1. L'inégalité des parties à la relation	247
2. Les particularités des droits et obligations en cause	248
3. La formalisation de la relation	249
4. La formalisation prévue par l'article 25a PA	251
5. La question de la représentation	253
III. Les droits et obligations résultant du droit administratif	254
A. Le fondement des droits et obligations	254
1. Un acte normatif	254
2. Un autre acte juridique	254
3. Une institution générale du droit	255
a. Les intérêts moratoires	255
b. La répétition de l'indu	255
B. Le transfert des droits et obligations	256
1. De l'administration	256
2. Des administrés	256
C. L'extinction des droits et obligations	259
1. Par un acte juridique contraire	259
a. Par la loi	259
b. Par une décision	259
2. Les autres modes d'extinction	259
a. L'exécution	259
b. La survenance d'un terme ou d'une condition	260
c. La renonciation	260
d. La prescription	261
e. La péremption	263
f. La compensation	264
D. Les droits acquis	265
IV. La participation de la population à la mise en œuvre du droit administratif	268
A. Généralités	268
B. La transparence de l'administration	270
C. L'initiative et le référendum administratifs	271
§ 10 Les décisions	279
I. La notion de décision	279
A. La définition	279
B. Les éléments constitutifs de la décision	280
1. Le caractère souverain unilatéral	280
2. Le prononcé par une autorité	282
3. Le caractère individuel et concret	283



Table des matières

4. Le fondement de droit public	285
5. La portée sur les droits et obligations d'administrés	285
6. Le caractère obligatoire	288
C. Les décisions générales	289
II. La forme des décisions	291
III. Les différents types de décisions	292
A. Les décisions formatrices, constatatoires et négatives	292
1. Les décisions formatrices	292
2. Les décisions constatatoires	292
3. Les décisions négatives	295
B. Les décisions d'office et les décisions sur requête	295
C. Les décisions incidentes et les décisions finales	295
D. La classification des décisions selon leurs effets	300
E. Les mesures provisionnelles	301
F. Les décisions avec clauses accessoires	302
G. Les autorisations	305
1. Les autorisations ordinaires	305
a. En général	305
b. Les autorisations de police	305
c. Les autres autorisations	306
2. Les autorisations dérogatoires	306
IV. Le statut de la décision dans le contentieux administratif	307
A. L'enjeu	307
B. La force de chose jugée	307
C. L'autorité de chose jugée	308
D. Le caractère exécutoire	309
§ 11 La validité des décisions	312
I. Introduction	312
II. La validité formelle	313
A. La compétence	313
B. Le respect des règles de procédure	313
C. La régularité de la notification	314
III. La validité matérielle	314
A. La constatation exacte des faits	314
B. Le respect du droit	315
1. La légalité	315
2. Les autres principes constitutionnels	316
C. L'opportunité	316
IV. Les conséquences de l'irrégularité des décisions	317
A. L'absence de conséquence	317
B. La réparation des vices affectant une décision	318
C. L'annulation et la réforme	319
D. La nullité	320
1. La notion	320

2.	Les conditions de la nullité .....	320
3.	L'invocation de la nullité .....	324
E.	La révocation .....	325
§ 12	La modification des décisions .....	327
I.	Introduction .....	327
II.	La modification des décisions avant leur entrée en force .....	327
A.	La modification des décisions à l'issue d'un recours ou d'une opposition .....	327
B.	La modification des décisions pendant le délai de recours .....	328
C.	La modification des décisions pendant la procédure de recours .....	330
III.	La modification des décisions entrées en force .....	330
A.	La problématique de la révocation .....	330
1.	Définitions .....	330
2.	Les réglementations légales particulières .....	331
3.	La pesée des intérêts .....	332
B.	Les motifs de révocation .....	333
1.	La constatation d'un vice de la décision .....	333
2.	La modification du droit ou des circonstances .....	334
3.	La révocation à titre de sanction .....	335
C.	Les motifs pouvant s'opposer à la révocabilité .....	335
1.	Les droits acquis .....	335
2.	Les décisions créant des droits subjectifs .....	336
3.	Les décisions prises sur recours .....	336
4.	Les décisions prises après une instruction approfondie .....	336
5.	Les décisions favorisantes entièrement exécutées .....	337
6.	La proportionnalité et la bonne foi .....	337
D.	Les effets de la révocation .....	338
E.	La procédure de révocation .....	339
§ 13	Les contrats de droit administratif .....	341
I.	La notion de contrat de droit administratif .....	341
A.	La définition .....	341
B.	La distinction avec la décision .....	341
C.	La distinction avec le contrat de droit privé .....	343
II.	L'admissibilité des contrats de droit administratif .....	345
A.	Les contrats de coopération entre sujets de droit public .....	345
B.	Les contrats de droit administratif entre sujets de droit public et sujets de droit privé .....	346
1.	Le principe .....	346
2.	Les domaines d'application .....	348
C.	Les contrats de droit administratif entre sujets de droit privé .....	349
III.	La conclusion des contrats de droit administratif .....	349
A.	La manifestation concordante des volontés .....	349
B.	La théorie de l'acte détachable .....	350

## Table des matières

IV.	La validité des contrats de droit administratif	351
A.	Les causes d'invalidité	351
B.	La sanction des vices du contrat	352
V.	La modification des contrats de droit administratif	353
VI.	L'interprétation des contrats de droit administratif	354
VII.	L'inexécution des contrats de droit administratif	354
VIII.	L'extinction des contrats de droit administratif	355
IX.	Le contentieux des contrats de droit administratif	355
§ 14	Les concessions	360
I.	La notion de concession	360
A.	Le contexte	360
1.	La définition	360
2.	Les monopoles étatiques	360
3.	Les activités naturellement étatiques	363
B.	Les types de concessions	364
1.	La relativité de la typologie	364
2.	Les concessions régaliennes	364
3.	Les concessions de service public	364
4.	Les concessions de monopole	365
5.	Les concessions domaniales ou d'utilisation du domaine public	365
C.	La nature juridique de la concession	365
D.	L'octroi de la concession	366
E.	Les caractéristiques usuelles des concessions	368
1.	En général	368
2.	Pour les concessions de service public	369
II.	La modification des concessions	370
A.	Remarque générale	370
B.	A l'initiative du concédant	370
C.	A l'initiative du concessionnaire	371
III.	L'extinction des concessions	372
IV.	De l'utilité de la concession	373
§ 15	Les plans	377
I.	La notion de planification	377
II.	La planification programmatique	378
A.	Les plans indicatifs	378
B.	Les plans obligatoires pour les autorités	379
III.	La planification spatiale	379
A.	Le système de la LAT	379
B.	Les plans directeurs	381
C.	Les plans d'affectation	384
1.	La nature	384
2.	La procédure d'adoption	386

3. Les voies de droit .....	387
4. L'adaptation .....	389
§ 16 L'exécution des obligations de droit administratif .....	395
I. La problématique de l'exécution en droit administratif .....	395
A. Généralités .....	395
B. Les différents types d'exécution .....	396
C. La nature des mesures d'exécution .....	397
D. Le respect des principes constitutionnels régissant le droit administratif .....	400
E. Les destinataires de l'exécution .....	401
II. L'exécution forcée .....	402
A. Les conditions générales de l'exécution forcée .....	402
1. Le titre exécutoire .....	402
2. L'exigibilité de l'obligation .....	402
3. La commination .....	403
B. Les obligations de nature pécuniaire .....	404
1. Les créances de l'Etat .....	404
2. Les créances contre l'Etat .....	406
C. Les obligations de nature non pécuniaire .....	406
1. Les conditions de l'exécution forcée .....	406
2. Les modes d'exécution forcée .....	406
D. Les obligations résultant de contrats de droit administratif .....	407
III. La contrainte indirecte .....	408
IV. Les mesures administratives .....	409
V. Les sanctions proprement dites .....	411
A. Les sanctions administratives .....	411
1. La notion .....	411
2. Les conditions d'application .....	414
3. Les amendes d'ordre .....	415
4. Les sanctions disciplinaires .....	416
B. Le droit pénal administratif .....	418
C. Les sanctions pénales .....	419
1. En général .....	419
2. L'article 292 CP .....	420
VI. La nullité des actes de droit privé .....	420

### Troisième partie: les questions procédurales

§ 17 Le contentieux administratif .....	427
I. Introduction .....	427
A. La contestation des actions administratives .....	427
B. Les exigences conventionnelles et constitutionnelles .....	428
II. L'objet du contentieux administratif .....	431
A. Les décisions .....	431

## Table des matières

---

	B. Les actes normatifs	432
	C. D'autres objets	432
III.	Les moyens de droit	433
	A. Les moyens de droit ordinaires et extraordinaires	433
	B. L'opposition	434
	1. La notion ordinaire	434
	2. L'opposition préalable à la décision	435
	C. Le recours	436
	1. La notion	436
	2. Le recours hiérarchique et le recours judiciaire	436
	D. La révision	437
	E. L'interprétation et la rectification	439
	F. L'action	439
IV.	L'organisation des voies de recours	439
	A. La détermination des voies de recours	439
	B. Les voies de recours fédérales	441
	1. Le recours au Tribunal administratif fédéral	441
	2. Le recours en matière de droit public au Tribunal fédéral	442
	3. Le recours constitutionnel subsidiaire	446
	C. Les voies de recours cantonales	446
	1. Les exigences du droit fédéral	446
	2. Les grands traits des voies de recours cantonales	448
	3. L'organisation des voies de recours à Genève	449
	D. Synthèse	450
	1. Les décisions des autorités fédérales	450
	2. Les décisions des autorités cantonales	451
V.	La procédure contentieuse	451
	A. La notion	451
	B. Le droit applicable	452
	1. L'application des règles générales de procédure administrative	452
	2. Les règles spécifiques au contentieux	452
	C. Les délais	453
	D. La forme du recours	454
	E. La qualité pour agir	456
	1. L'exclusion de l'action populaire	456
	2. L'intérêt digne de protection	456
	3. L'intérêt juridique	461
	4. La qualité pour agir des autorités et collectivités	462
	5. La qualité pour agir des organisations de protection de l'environnement	464
	6. Le recours associatif dans l'intérêt des membres	466
	F. Le pouvoir d'examen de l'autorité saisie	467
	G. L'effet suspensif	468

	H. L'effet dévolutif .....	469
	I. Le pouvoir de décision de l'autorité saisie .....	469
§ 18	La saisine non contentieuse de l'autorité administrative .....	486
	I. Introduction .....	486
	II. La requête .....	486
	A. La requête relative à une décision visant le requérant .....	486
	B. La plainte visant au prononcé d'une décision .....	487
	III. La demande de reconsidération .....	489
	A. Le principe .....	489
	B. Les cas de reconsidération obligatoire .....	491
	C. La contestation des décisions sur demande de reconsidération .....	492
	D. Le rapport avec la révision .....	494
	IV. La dénonciation .....	495
	V. La plainte (ou dénonciation) à l'autorité de surveillance .....	496
	VI. La médiation .....	498
§ 19	La procédure administrative .....	500
	I. Introduction .....	500
	II. Les sources des règles de procédure administrative .....	501
	A. Les règles constitutionnelles et conventionnelles .....	501
	B. Les règles légales .....	502
	III. Le champ d'application de la PA et de la LPA/GE .....	503
	A. Le champ d'application de la PA .....	503
	1. Les principes .....	503
	2. L'applicabilité de règles de la PA à des décisions cantonales .....	505
	B. Le champ d'application de la LPA/GE .....	506
	IV. La qualité de partie à la procédure .....	507
	A. Notion .....	507
	B. La qualité de partie selon la PA .....	508
	C. La qualité de partie en droit cantonal .....	509
	1. Les exigences du droit fédéral .....	509
	2. La qualité de partie selon la LPA/GE .....	510
	V. Les principes généraux de la procédure administrative .....	510
	A. L'obligation de statuer .....	510
	B. L'interdiction du formalisme excessif .....	512
	C. La compétence et la composition régulière de l'autorité .....	515
	1. L'examen d'office de la compétence .....	515
	2. La composition régulière de l'autorité .....	515
	D. La maxime de disposition et la maxime d'office .....	518
	E. Le droit d'être entendu .....	518
	1. Le principe .....	518
	2. Les exceptions .....	521
	3. Le mode d'exercice du droit d'être entendu .....	522
	4. Le droit d'accès au dossier .....	522

## Table des matières

---

5. La participation à l'administration des preuves . . . . .	525
6. La réparation de la violation du droit d'être entendu . . . . .	526
F. La procédure d'établissement des faits . . . . .	527
1. Le principe de l'instruction d'office et le devoir de collaboration des parties . . . . .	527
2. L'entraide administrative . . . . .	528
G. La notification des décisions . . . . .	529
1. Les exigences de notification . . . . .	529
2. La motivation de la décision . . . . .	530
3. Les conséquences d'une notification irrégulière . . . . .	531
H. Le droit à l'assistance juridique . . . . .	532
VI. Les procédures complexes . . . . .	533
A. Le problème . . . . .	533
B. La coordination des procédures . . . . .	534

## Quatrième partie: l'indemnisation pour les actes de l'Etat

§ 20 L'indemnisation pour les actes illicites de l'Etat . . . . .	543
I. Introduction . . . . .	543
II. Le droit applicable . . . . .	545
A. Droit public et droit privé . . . . .	545
B. L'applicabilité du droit public . . . . .	547
1. Un acte d'un agent public dans l'exercice de ses fonctions . . . . .	547
2. Une activité de droit public . . . . .	549
C. La législation de droit public . . . . .	551
1. Les dispositions constitutionnelles . . . . .	551
2. La LRCF . . . . .	551
3. Les dispositions spéciales du droit fédéral . . . . .	552
4. Les législations cantonales . . . . .	554
D. Les cas particuliers d'application du droit privé . . . . .	555
III. La responsabilité de l'Etat selon le modèle de la LRCF . . . . .	556
A. Une responsabilité causale exclusive . . . . .	556
B. L'illicéité . . . . .	557
1. La notion d'illicéité . . . . .	557
2. L'illicéité des décisions . . . . .	558
3. L'illicéité des actes médicaux . . . . .	561
4. L'illicéité en cas d'omission . . . . .	561
5. Les réglementations particulières . . . . .	563
C. Le dommage . . . . .	563
D. La causalité . . . . .	564
1. Le régime général . . . . .	564
2. Le modèle de la FINMA . . . . .	565
E. La responsabilité des institutions indépendantes . . . . .	566
F. La procédure . . . . .	568
1. En droit fédéral . . . . .	568

2.	En droit cantonal	569
G.	Péremption et prescription	570
IV.	La responsabilité de l'Etat en droit genevois	570
A.	Une responsabilité exclusive	570
B.	Les conditions de la responsabilité	571
C.	La procédure	573
D.	La prescription	573
V.	La responsabilité des agents de l'Etat	574
A.	La responsabilité externe	574
B.	La responsabilité interne	574
1.	En général	574
2.	Pour les dommages causés directement à l'Etat	575
3.	L'action récursoire de l'Etat pour les dommages causés à des tiers	575
4.	La prescription	576
5.	La procédure	576
§ 21	L'indemnisation pour les actes licites de l'Etat	582
I.	L'indemnisation pour les actes licites de l'Etat en général	582
A.	Introduction	582
B.	Les clauses spéciales	583
1.	Le service militaire	583
2.	La réquisition	583
3.	La lutte contre les épizooties	583
4.	La détention injustifiée	584
5.	La bonne foi	584
6.	L'expropriation	585
7.	La responsabilité indifférente à l'illicéité	585
C.	Les clauses générales	585
II.	Indemnisation et garantie de la propriété	588
A.	La garantie de la propriété	588
1.	Le contenu	588
2.	Les restrictions	589
3.	La garantie de valeur	590
B.	Les types d'expropriation	590
III.	L'expropriation matérielle	592
A.	Le principe	592
B.	Les conditions	592
1.	La gravité de l'atteinte	592
2.	L'usage actuel ou futur prévisible	595
3.	Le sacrifice particulier	596
4.	Les cas où il n'y a pas lieu à indemnisation	596
C.	L'indemnité	597
D.	La procédure	598
IV.	L'expropriation formelle	599



## Table des matières

---

A. Le cadre de l'expropriation formelle .....	599
1. Le droit applicable .....	599
2. L'expropriant .....	599
3. L'exproprié .....	600
4. L'objet de l'expropriation .....	600
5. L'étendue de l'expropriation .....	602
B. Les conditions de l'expropriation formelle .....	603
1. La base légale .....	603
2. L'intérêt public .....	603
3. La proportionnalité .....	604
4. L'indemnisation .....	604
C. L'indemnité .....	604
D. La procédure .....	607
1. Les exigences de l'article 6 CEDH .....	607
2. La procédure fédérale .....	607
3. La procédure genevoise .....	608
4. L'exécution .....	608
5. La rétrocession .....	609
V. Le droit de préemption .....	609
Index .....	615